

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 février 2024

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 14 - votants : 14 Convocation en date du : 10 février 2024 Affichée le : 10 février 2024	Le quinze février deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : Secrétaire de séance élu : SERVY Sylvain
---	---

N° 2024D119	CCFE : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA CREATION ET LA GESTION D'UN SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF
--------------------	--

Monsieur le Maire explique que depuis le 1^{er} janvier 2024, une nouvelle obligation sur le tri des biodéchets a été mise en place par le Gouvernement.

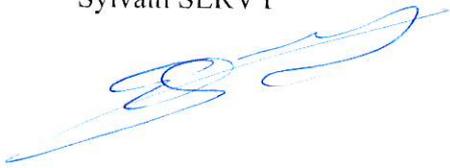
Ainsi, la Communauté de Communes de Forez-Est a installé gracieusement un site de compostage collectif au Centre-Bourg à proximité de l'église à destination des habitants afin qu'ils puissent éliminer leurs déchets organiques de leurs bacs d'ordures ménagères. La Communauté de Communes demande l'établissement d'une convention de partenariat pour la création et la gestion d'un site de compostage collectif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE la convention de partenariat pour la création et la gestion d'un site de compostage collectif avec la Communauté de Communes de Forez-Est.

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents se rapportant à cette décision, notamment la convention telle qu'elle figure en annexe.

Le Secrétaire de Séance
Sylvain SERVY



ROZIER EN DONZY, le 19/02/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE

